



# EREE

**ENQUÊTE RÉGIONALE  
SUR LA PETITE ENFANCE,  
L'ÉDUCATION ET L'EMPLOI**  
DES PREMIÈRES NATIONS  
DU QUÉBEC



COMMISSION DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES SOCIAUX  
DES PREMIÈRES NATIONS  
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

# ACCÈS AUX SERVICES DE GARDE

## MÉTHODOLOGIE EN BREF

L'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi (EREE) chez les Premières Nations vise à décrire l'état du développement de la petite enfance, de l'éducation et de l'emploi au sein des communautés des Premières Nations au Québec. Elle a été réalisée de janvier 2014 à mars 2015 dans 20 communautés issues de 8 nations et a permis de joindre 2 435 personnes (923 enfants de 0 à 11 ans, 472 adolescents de 12 à 17 ans et 1 041 adultes de 18 ans et plus) qui ont répondu à un questionnaire électronique soumis par des agents de terrain.

Les données suivies du signe « \* » ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et doivent être interprétées avec prudence. Le signe « \*\* » indique un coefficient de variation supérieur à 33,3 %. Ces données ne sont pas publiées, à l'exception des estimations inférieures à 5 %. Ces dernières doivent être interprétées avec prudence.

Dans certains cas, les données sont présentées selon la zone géographique de la communauté des répondants conformément aux définitions d'Affaires autochtones et du Nord Canada :

- Zone 1 (urbaine) : moins de 50 km d'un centre de services relié par une route;
- Zone 2 (rurale) : entre 50 et 350 km d'un centre de services relié par une route;
- Zone 3 (isolée) : plus de 350 km d'un centre de services relié par une route;
- Zone 4 (difficile d'accès) : n'est pas reliée à un centre de services par une route d'accès ouverte à l'année.

Centre de services : la localité la plus proche pour accéder aux fournisseurs, aux banques et aux services gouvernementaux.

Dans le cadre de l'EREE, le terme « communauté » est utilisé pour représenter les « réserves indiennes ». Le terme « réserve indienne », bien qu'officiellement reconnu, est perçu comme étant péjoratif. Pour cette raison, il est remplacé par le terme « communauté ».

Pour plus de détails, veuillez consulter le cahier *Méthodologie* de l'EREE.

Le rapport de l'EREE est constitué de trois recueils de cahiers : petite enfance, éducation et emploi. Tous les cahiers peuvent être consultés dans le centre de documentation de la CSSSPNQL : <https://centredoc.cssspnql.com>.

PETITE ENFANCE

## FAITS SAILLANTS

Ce cahier propose un regard sur l'utilisation des différents types de services de garde<sup>1</sup> dans les communautés des Premières Nations au Québec à partir des résultats de l'Enquête sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi (EREE). Cette enquête a été menée entre janvier 2014 et mars 2015 dans 20 communautés des Premières Nations au Québec. L'EREE a permis de recueillir des données auprès de parents (ou autres principaux pourvoyeurs de soins) de 450 enfants de 0 à 5 ans.



- Environ la moitié des enfants âgés de 0 à 5 ans bénéficient d'un service de garde.
- Chez les enfants qui se font garder ou qui fréquentent un programme d'activités après l'école, 88,2 % reçoivent des soins de garde au sein de leur communauté.
- Une forte majorité des enfants qui se font garder fréquentent un centre de la petite enfance (CPE) ou une garderie affiliée.
- Un enfant sur dix est en attente d'une place dans une garderie ou un CPE.
- La presque totalité des répondants se disent « satisfaits » ou « très satisfaits » des soins de garde prodigués à leurs enfants.
- La langue la plus souvent parlée dans les services de garde est une langue des Premières Nations (42,2 %), suivie du français (31,2 %) et de l'anglais (26,6 %).
- Environ la moitié des services de garde permettent aux enfants d'apprendre les traditions chaque semaine.
- Près de la moitié des enfants de 0 à 5 ans ont fréquenté un programme d'aide préscolaire destiné aux Premières Nations.

<sup>1</sup> Dans ce cahier, la définition de « service de garde » inclut les soins de garde à la maison par un membre de la famille, à la maison par une personne sans lien de parenté, dans la maison d'un membre de la famille, dans la maison d'une personne sans lien de parenté, dans une garderie ou un CPE, et les services avant ou après l'école.

## FRÉQUENTATION ET EMPLACEMENT DES SERVICES DE GARDE

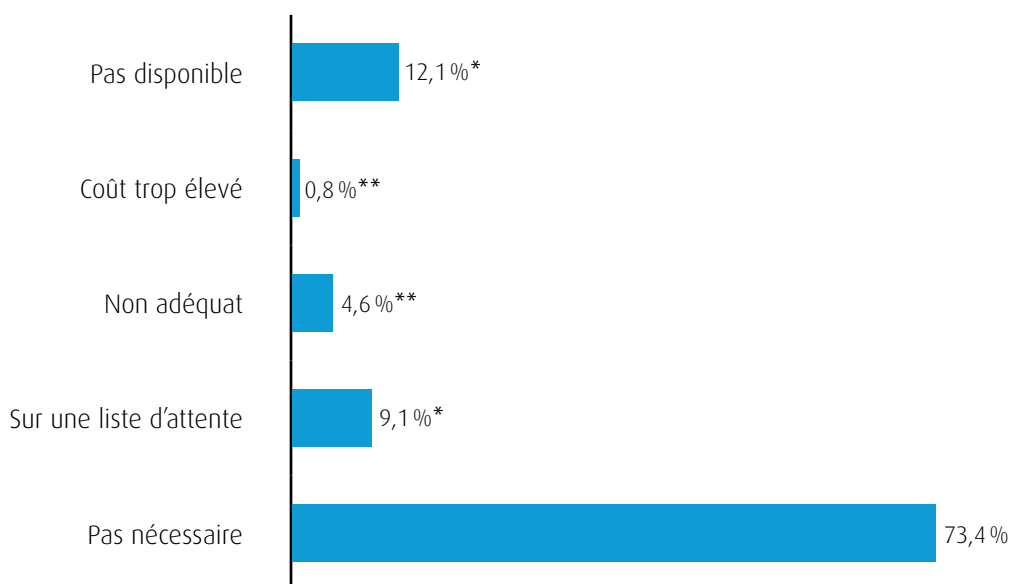
Chez les Premières Nations, la famille élargie et les grands-parents jouent un rôle important dans la vie des enfants. Ils font partie des options de garde privilégiées par de nombreux parents. Néanmoins, les garderies et les CPE sont de plus en plus demandés depuis leur implantation.

Selon l'enquête, 50,8 % des enfants de 0 à 5 ans vivant dans une communauté des Premières Nations bénéficient d'un service de garde. Bien que ce soit au sein de la communauté pour la grande majorité (88,2 %), certains enfants sont envoyés dans un service de garde en dehors de la communauté pour diverses raisons : une meilleure qualité de service, la séparation des parents ou le manque de places dans un service de garde au sein de la communauté.

La majorité des parents (73,4 %) qui n'ont pas recours à un service de garde régulier sont d'avis que ce n'est pas un besoin. Toutefois, 9,1 %\* des enfants sont dans l'attente d'une place en garderie (figure 1).



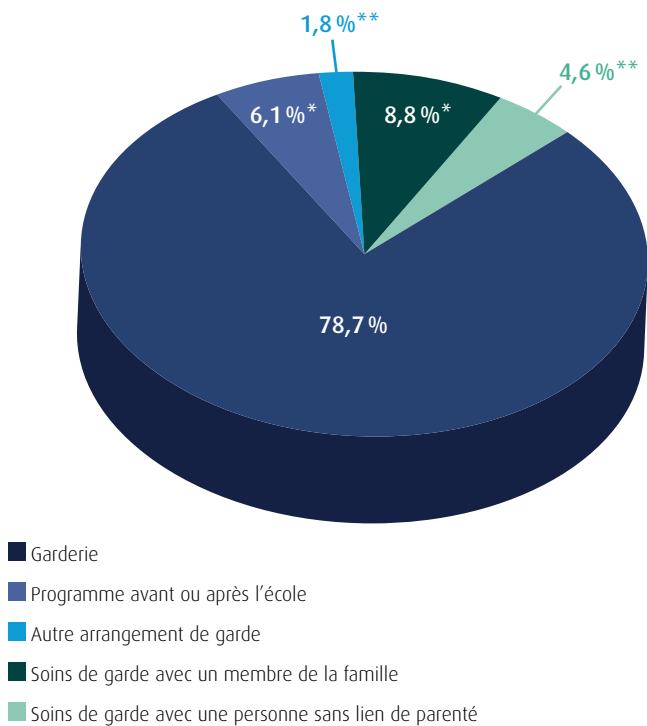
**Figure 1 : Raison principale de la non-fréquentation d'un service de garde régulier (n=191)**



## MODES DE GARDE

La figure 2 illustre les principaux modes de garde chez les enfants âgés de 0 à 5 ans. Plus des trois quarts des enfants (78,7 %) se font garder principalement dans une garderie ou un CPE. Une plus faible proportion (8,8%\*) d'entre eux reçoivent principalement des soins de garde de la part d'un membre de la famille. Finalement, 4,6 % des enfants sont pris en charge par une personne sans lien de parenté, et 6,1 % bénéficient d'un service de garde offert avant ou après l'école.

**Figure 2 : Principal service de garde de l'enfant (n=250)**



- Garderie
- Programme avant ou après l'école
- Autre arrangement de garde
- Soins de garde avec un membre de la famille
- Soins de garde avec une personne sans lien de parenté

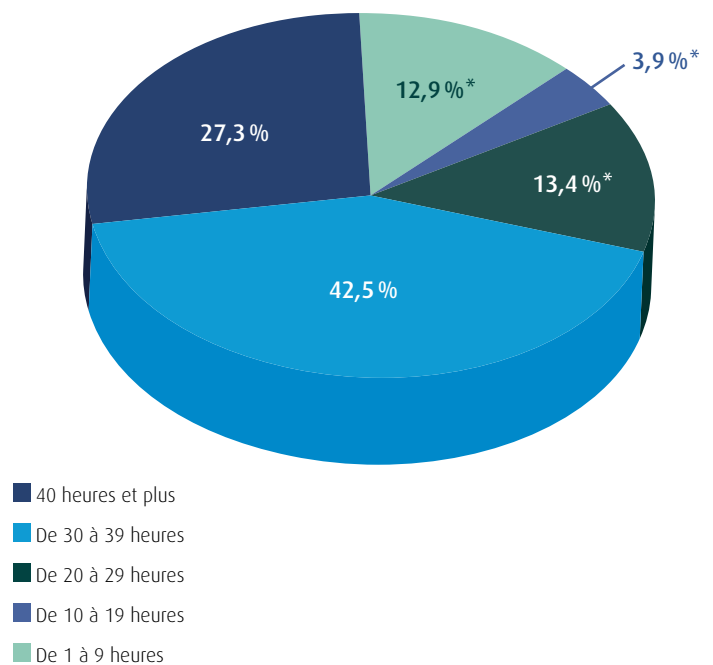
## ACCREDITATION ET SUBVENTIONS – CENTRE DE LA PETITE ENFANCE (CPE)

Parmi les enfants qui bénéficient d'un service de garde, 82,8 % fréquentent un CPE ou un établissement affilié. Selon les données présentées par le ministère de la Famille du Québec en 2016, les Premières Nations au Québec, à l'exception des Cris, disposent de 44 CPE offrant 2 702 places. Il s'agit d'une augmentation de 16 CPE par rapport au 28 dénombrés en 2012.

## NOMBRES D'HEURES HEBDOMADAIRES

Plus du quart des enfants (27,3 %) passent au moins 40 heures par semaine au service de garde. Environ quatre enfants sur dix (42,5 %) y passent de 30 à 39 heures par semaine. Dans les deux cas, les données laissent croire que les enfants proviennent de familles dont les parents travaillent à temps plein. De plus faibles proportions d'enfants passent 29 heures ou moins par semaine au service de garde (figure 3).

**Figure 3 : Nombre d'heures hebdomadaires moyen de fréquentation d'un service de garde (n=250)**



- 40 heures et plus
- De 30 à 39 heures
- De 20 à 29 heures
- De 10 à 19 heures
- De 1 à 9 heures



## QUALITÉ DU SERVICE ET SATISFACTION

Presque tous les utilisateurs (98,1 %) se disent « très satisfaits » ou « satisfaits » de leur principal service de garde. Dans le cadre de l'EREE, les parents dont les enfants bénéficiaient d'un service de garde devaient indiquer si le service fréquenté répondait à certains critères propres aux infrastructures et aux soins offerts. La figure 4 montre la présence d'une série de caractéristiques dans les services de garde selon la perception des parents.

Figure 4 : Caractéristiques des services de garde (n=256)



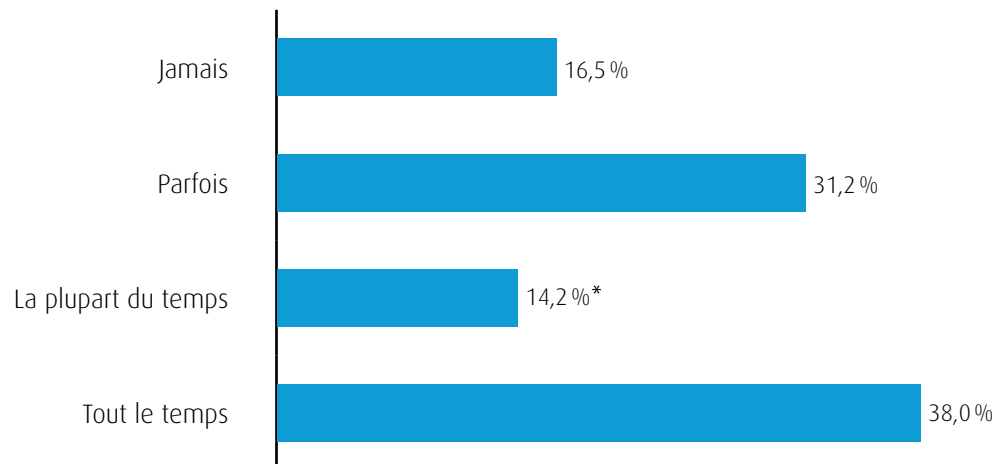
Une proportion de 17,3 % des enfants ont déjà fréquenté un autre service de garde que celui fréquenté au moment de l'enquête. Diverses raisons expliquent ce changement, la principale étant l'insatisfaction quant au service de garde précédent.

## LANGUE ET ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL

La grande majorité des intervenants travaillant dans les services de garde sont issus des Premières Nations. Près de 90 % des répondants affirment que leur enfant côtoie un intervenant des Premières Nations.

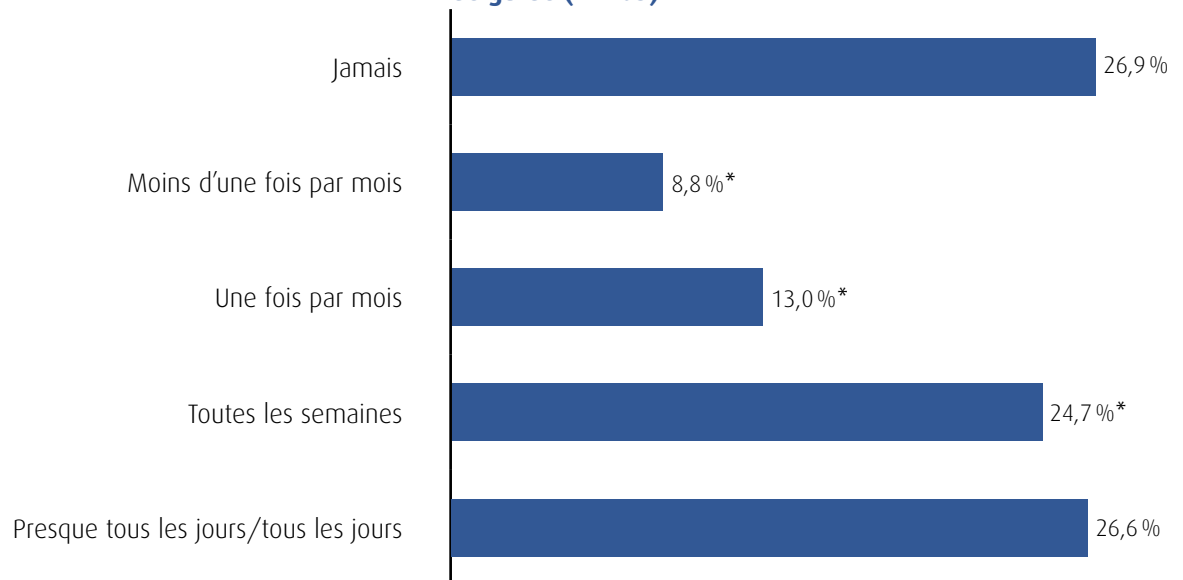
L'apprentissage de la langue de la nation a un effet bénéfique sur l'estime de soi et constitue un facteur de réussite scolaire (voir les cahiers *Identité, langue, culture et tradition* et *Facteurs de réussite scolaire*). La fréquence d'exposition à la langue des Premières Nations varie d'un service de garde à l'autre. Alors que 52,2 % des enfants se trouvent « la plupart du temps » ou « tout le temps » en contact avec une langue des Premières Nations, 31,2 % y sont exposés « parfois », et 16,5 %, « jamais » (figure 5). Bien que près de la moitié des enfants ne soient que rarement ou jamais exposés à la langue de la nation, il faut garder à l'esprit que certains d'entre eux fréquentent un service de garde à l'extérieur de la communauté. De plus, même si la langue n'est plus en usage dans certaines communautés, de grands efforts sont consacrés à sa revitalisation à l'aide d'ateliers et d'activités. Il est donc possible que certains des enfants exposés « parfois » à la langue de la nation proviennent de ces communautés.

**Figure 5 : Exposition à une langue des Premières Nations au service de garde (n=239)**



La fréquence d'apprentissage des enseignements traditionnels est élevée au sein de la moitié des services de garde. En effet, 26,6% des enfants apprennent les traditions « presque tous les jours/tous les jours », et 24,7%\*, « toutes les semaines ». Par contre, le quart (26,9%) des enfants ne sont jamais exposés aux enseignements traditionnels au sein de leur service de garde (figure 6). Encore une fois, il faut se rappeler qu'une certaine proportion de ces enfants fréquentent un service de garde à l'extérieur de la communauté.

**Figure 6 : Fréquence d'apprentissage des enseignements traditionnels des Premières Nations au principal service de garde (n=205)**



## PROGRAMME D'AIDE PRÉSCOLAIRE AUX PREMIÈRES NATIONS (PAPPN)

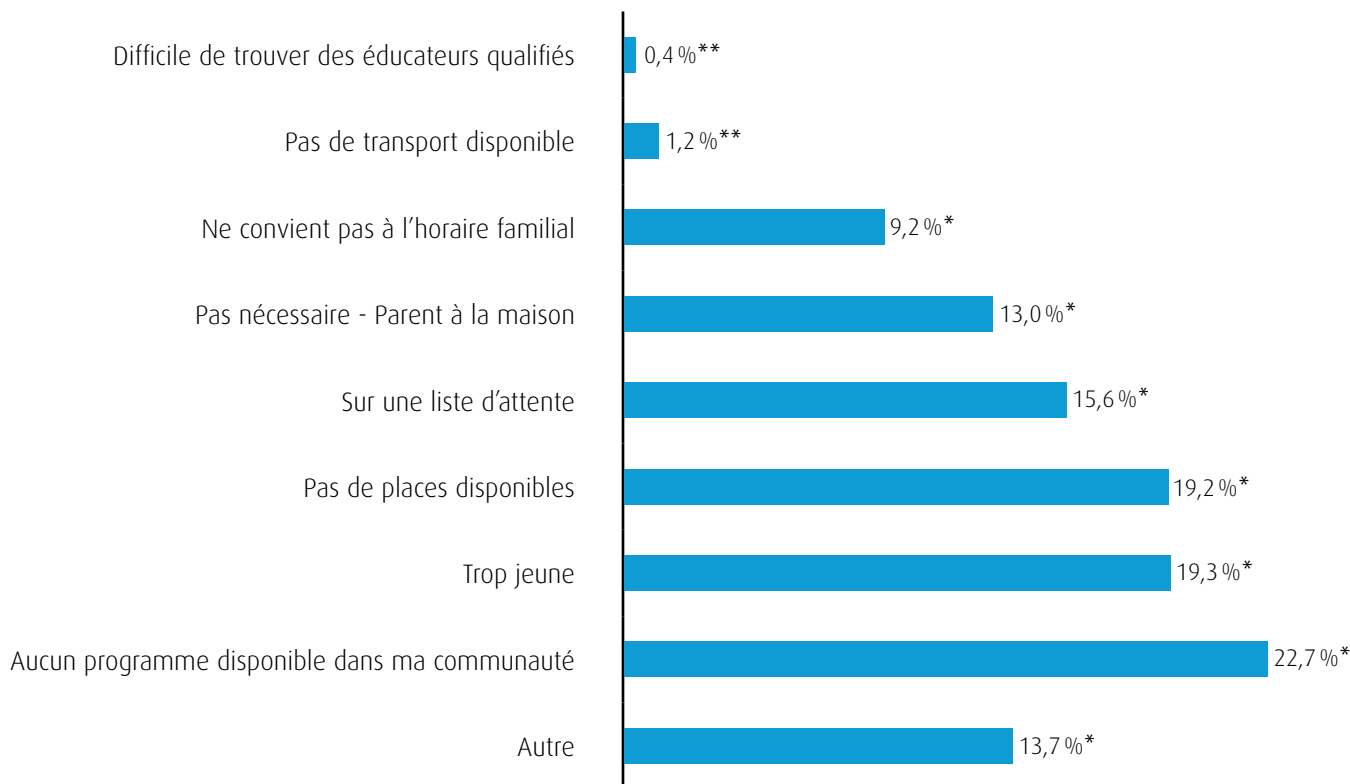
Le Programme d'aide préscolaire aux Premières Nations (PAPPN) « appuie la mise en œuvre de programmes locaux, conçus à l'intérieur même des communautés, susceptibles d'encourager l'estime de soi et la soif d'apprendre chez les enfants d'âge préscolaire<sup>2</sup> ». Fondé sur une approche holistique, le programme favorise :

- l'identification des besoins de chaque enfant (y compris ceux ayant des besoins spéciaux);
- le développement sain et permanent des enfants et des familles;
- la valorisation des parents, des tuteurs et de la famille élargie;
- la collaboration et le partenariat interne et externe des communautés.

Près de la moitié des répondants à l'enquête (48,5 %) affirment que leur enfant a déjà fréquenté un programme de la petite enfance pour les Premières Nations. La fréquentation de ce type de programme se répartit comme suit : 13,6 % ont bénéficié uniquement du PAPPN, 17,5 % ont bénéficié exclusivement d'un programme autre que le PAPPN, et 17,4 % ont bénéficié du PAPPN ainsi que d'autres programmes de la petite enfance destinés aux Premières Nations. Le questionnaire ne permettait pas de déterminer les autres programmes disponibles, mais il est logique de croire qu'il s'agit d'initiatives locales.

L'accessibilité au PAPPN ou à un autre programme destiné aux Premières Nations est donc limitée pour une bonne proportion d'enfants. En effet, 22,7 %\* n'ont pas accès à un programme dans leur communauté, 19,2 %\* disent ne pas avoir accès à une place, et 15,6 %\* sont sur une liste d'attente (figure 7).

**Figure 7 : Raisons pour lesquelles l'enfant n'a jamais fréquenté un programme de la petite enfance conçu spécifiquement pour les enfants des Premières Nations (n=218)**



<sup>2</sup> CSSSPNQL, [En ligne]. [<http://cssspnql.com/champs-intervention/petite-enfance/soutien-communautaire-familial/aide-prescolaire>].



## CONCLUSION

Le recours à un service de garde<sup>3</sup> est relativement fréquent au sein des communautés. En effet, environ la moitié des enfants de 0 à 5 ans bénéficient de ce genre de service, et une grande proportion y passe au moins 30 heures par semaine. De plus, le nombre de CPE et de garderies affiliées a augmenté de façon significative depuis 2012. Cela signifie-t-il qu'il existe aujourd'hui une plus forte demande, ou essaie-t-on de combler celle qui existe depuis plusieurs années? Chose certaine, avoir accès à un service de garde offrant un programme éducatif favorise le développement global des enfants, surtout pour ceux vivant en milieux défavorisés.

Toutefois, il est important de souligner que la majorité des enfants ne fréquentent pas un CPE ou une garderie affiliée. Cette situation peut être liée à la forte proportion de parents qui n'ont pas de travail, de même qu'au choix de plusieurs de demeurer à la maison pour s'occuper de leur famille. Les répondants n'ayant pas recours aux services de garde expliquent ce choix en forte majorité par l'absence d'un besoin. Il importe de considérer que cette approche puisse être valable et d'adapter les interventions afin de soutenir les parents qui la privilégient. Plusieurs parents ont aussi indiqué qu'il n'y avait pas de service de garde disponible dans la communauté ou que leur enfant était sur une liste d'attente. Ainsi, bien que l'offre de services de garde accrédités augmente, il existe toujours des besoins à combler.

Cela est aussi vrai pour l'accès à des programmes conçus pour les Premières Nations. En effet, bon nombre de répondants ont mentionné la rareté de places disponibles ou l'absence de programmes dans leur communauté. Puisqu'il a été démontré que la culture joue un rôle fondamental dans l'épanouissement des enfants, il y aurait avantage à améliorer l'accès à de telles ressources. Enfin, la participation du plus grand nombre d'acteurs possible, y compris les membres de la famille élargie, offre une assise solide au développement de l'identité et des aptitudes chez les enfants, lequel ne doit pas être une responsabilité uniquement dévolue aux services de garde accrédités.

<sup>3</sup> Rappel : Dans ce cahier, la définition de « service de garde » inclut : les soins de garde à la maison par un membre de la famille, à la maison par une personne sans lien de parenté, dans la maison d'un membre de la famille, dans la maison d'une personne sans lien de parenté, dans une garderie ou un CPE, et les services avant ou après l'école.

## PISTES D'INTERVENTION

Le PAPPN propose des interventions polyvalentes et adaptées aux réalités culturelles des communautés. Malgré les limites sur le plan du financement, diverses interventions peuvent contribuer à faire vivre les particularités culturelles du programme. Voici quelques idées en ce sens.

### Augmenter le nombre de personnes qualifiées pour le PAPPN

- Diffuser les retombées du PAPPN auprès des intervenants jeunesse afin de stimuler l'intérêt à connaître et à implanter le programme en partie ou en totalité
- Créer une communauté de pratiques axées sur les façons de faire du PAPPN, ouverte à tous les intervenants en petite enfance
- Publier un guide présentant des ressources humaines, matérielles et financières pouvant appuyer l'implantation du programme ou la mise en place d'interventions inspirées du programme au sein des garderies
- Concevoir un guide des meilleures pratiques d'éducation imprégnées des cultures des Premières Nations afin de les partager entre les nations

### Encourager les éducateurs, les familles, les aînés et les communautés dans la pratique de la langue et l'apprentissage des traditions des Premières Nations chez les tout-petits

- Encourager la transmission de la langue et des traditions en recourant à des personnes aptes à jouer ce rôle
- Solliciter la participation des aînés en les invitant à raconter des histoires, à enseigner la langue, à préparer des mets traditionnels ou à faire la démonstration des méthodes traditionnelles de chasse, de trappe ou de pêche
- Favoriser la participation des parents en leur proposant des outils et des activités les concernant et stimulant leur goût d'apprentissage
- Encourager l'apprentissage de chansons en langue des Premières Nations
- Raconter des histoires des Premières Nations à l'heure du conte et proposer des activités artistiques et artisanales traditionnelles à l'heure du jeu
- Encourager les enfants à parler et à écrire leur nom dans la langue des Premières Nations
- Préparer et servir des mets traditionnels pour la collation et les repas

## Rédaction

Anne-Marie Nadeau, conseillère en développement collectif,  
Coopérative de solidarité Niska

David Emond, consultant statistique, Delta Statistique

## Comité consultatif

Caroline Talbot, coordonnatrice en éducation, Institut Tshakapesh

Dave Sergerie, conseiller stratégique à la direction générale, Commission de  
développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec

Julie Taillon, conseillère pédagogique, Commission de la santé et des services  
sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Treena Metallic, analyste en recherche et développement, Conseil en Éducation  
des Premières Nations

## Comité de révision

Joannie Gray-Roussel, assistante technique de recherche, Commission de la santé  
et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Jonathan Leclerc, coordonnateur des enquêtes populationnelles, Commission de  
la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Julie Bernier, conseillère en santé maternelle et infantile, Commission de la santé et  
des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Julie Taillon, conseillère pédagogique, Commission de la santé et des services  
sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Mathieu-Olivier Côté, agent de recherche, Commission de la santé et des services  
sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Matthieu Gill-Bougie, assistant technique de recherche, Commission de la santé et  
des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Nadine Rousselot, gestionnaire des services à la petite enfance, Commission de  
la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Nancy Gros-Louis Mchugh, gestionnaire du secteur de la recherche, Commission de  
la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Pierre Joubert, consultant

## Révision linguistique

Chantale Picard, coordonnatrice des services linguistiques, Commission de la santé  
et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Vicky Viens, réviseure linguistique bilingue, Commission de la santé et des services  
sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

## Graphisme et mise en page

Mireille Gagnon, technicienne en graphisme, Commission de la santé et  
des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Patricia Carignan, designer graphique

L'emploi du masculin dans ce document vise uniquement à alléger le texte, et ce,  
sans préjudice envers les femmes.

Ce document est aussi disponible en anglais et peut être téléchargé à partir du site  
Web de la CSSSPNQL : <https://centredoc.cssspnql.com>.

Crédits photos : CDRHPNQ, CEPN, CSSSPNQL et Doreen Picard

ISBN : 978-1-77315-044-4

Dépôt légal – 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada

© Propriété intellectuelle revenant à la CSSSPNQL

© CSSSPNQL – 2017